



AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE
CONSOLIDATION
COMMISSARIAT
AUX COMPTES
FORMATION

Michel Rave
Philippe Dandon
Pierre Valette
Thierry Dumas
Jean-luc Fumoux
Sylvain Castellani
Marie Savin

Eric Despras
Céline Fleury

ACODEGE

Association Côte d'Orienne pour le Développement
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux
21000 DIJON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

5 rue René Char - 21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55 - www.auditis.fr

Société par Actions Simplifiée d'Experts-Comptables et de Commissaires aux Comptes au capital de 500.000 €
inscrite au tableau de l'Ordre et près la Cour d'Appel de Dijon
382 535 144 RCS MACON - Siège Social : Route de Digoin - BP 36 - 71130 GUEUGNON - N° TVA intracommunautaire : FR 93 382 535 144

ACODEGE

Association Côte d'Orienne pour le Développement
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux
21000 DIJON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ACODEGE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

Comme le souligne la note I – « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe, votre association a signé avec le financeur DDASS un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens à compter du 1^{er} décembre 2009. Nous nous sommes assurés que les dispositions de ce contrat ont été correctement traduites dans la comptabilité de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon, le 27 mai 2010

Le commissaire aux comptes



AUDITIS,
Représentée par Philippe DANDON

BILAN ACTIF

Libellé	Montant brut 31/12/2009	Amort. et prov. 31/12/2009	Montant net 31/12/2009
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles :			
Frais d'établissement	14 139	13 295	844
Autres immobilisations incorporelles	280 486	246 415	34 071
Immobilisations corporelles :			
Terrains	1 060 961	203 381	866 580
Constructions	12 721 871	6 260 223	6 461 648
Installations techniques, matériels et outillage	3 330 299	2 747 417	582 881
Autres immobilisations corporelles	5 169 291	3 675 953	1 493 338
Immobilisations corporelles en cours	1 534 475	1 534 475	242 503
Immobilisations financières :			
Participations et créances rattachées à des participations	40 500		40 500
Autres titres immobilisés	217		217
Prêts	37 374		37 374
Autres immobilisations financières			
TOTAL I	24 204 613	13 146 685	11 057 928
TOTAL II			9 487 031
ACTIF CIRCULANT			0
Stocks et en-cours :			
Matières premières et fournitures	64 078	11 463	52 616
Autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)	224 377	224 377	206 501
Produits intermédiaires et fins	54 504		54 504
Marchandises			
TOTAL III	3 072		3 072
Créances (2) :			
Créances recevables et comptes rattachés (3)	4 927 917	67 949	4 860 367
Autres créances	760 281	1 615	766 666
Valeurs mobilières de placement	555 312	555 312	22 469 380
Disponibilités	23 345 552		191 731
Charges constatées d'avance	86 421		86 421
TOTAL IV	30 029 515	80 427	29 948 888
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion (actif)			
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	54 234 127	13 227 111	41 006 816

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.
 (2) Dont à plus d'un an : 5 627 033 € Dont à moins d'un an :
 (3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.

BILAN PASSIF

Libellé	Montant brut 31/12/2009	Amort. et prov. 31/12/2009	Montant net 31/12/2009
FONDS PROPRES			
Fonds associés sans droit de reprise	3 500 968		3 500 968
Fonds associés avec droit de reprise :			
Dons et legs			
Subventions d'investissement sur biens renouvelables			
Réserves :			
Excédents affectés à l'investissement	2 932 735		2 932 735
Réserves de compensation	416 826		416 826
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	2 313 749		2 313 749
Autres réserves	3 915 569		3 915 569
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 229 851		1 229 851
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou imposables aux financeurs			
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	3 726 307		3 726 307
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-2 418 820		-2 418 820
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	1 613 025		1 613 025
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	254 064		254 064
Provisions réglementées :			
Couverture du besoin en fonds de roulement	358 555		358 555
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	2 592 912		2 592 912
Réserves des plus-values nettes d'actif	3 047 132		3 047 132
Droit des propriétaires			
TOTAL I	23 482 871		23 482 871
Provisions pour risques	695 164		695 164
Provisions pour charges	31 394		31 394
TOTAL II	726 558	0	726 558
Fonds déduits	4 416 477		4 416 477
TOTAL III	4 416 477	0	4 416 477
PRELÈVES (2)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 810 884		1 810 884
Emprunts et dettes financières divers (3)	420		420
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Recevables créditeurs			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	1 022 198		1 022 198
Dettes sociales et fiscales	8 166 333		8 166 333
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	139 786		139 786
Autres dettes (5)	682 460		682 460
Produits constatés d'avance	558 830		558 830
TOTAL IV	12 380 910		12 380 910
TOTAL V			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	41 006 816		41 006 816

(1) Dont compte 1201 : 2 103 553,33 € et compte 1291 : 490 277,90 € résultats sous contrôle de tiers financeurs.
 (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 1 02 812 €
 (3) Dont à plus d'un an : 1 330 744 € Dont à moins d'un an : 10 830 166 €
 (4) En particulier : cautions versées par les repreneurs à leur entrée dans l'établissement.
 (5) Dont fonds des majeurs protégés et des tutelles aux prestations sociales : 175 215,78 €

AUDITIS
 Audit - Conseil - Expertise Comptable
 Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
 21000 DIJON
 Tél 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice 2009	Exercice 2008
Ventes de marchandises	249	
- prestations de services	2 272 854	2 210 496
- divers	1 117 229	1 274 921
Dotations et produits de barifficat on	35 632 235	35 623 971
Chiffre d'affaires net	<u>39 022 567</u>	<u>39 109 388</u>
Production stockée ou déstockage de production	11 590	25 429
Production immobilisée	1 334 204	165 418
Subventions d'exploitations et participations	1 790 622	1 847 725
Reprises sur amortissements et provisions	99 833	87 272
Transferts de charges	485 118	514 591
Autres produits	3 287 540	3 159 939
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	46 031 475	44 909 763
Achats de marchandises	897	
Variation de stock	130 747	233 921
Achats de matières premières et fournitures	15 388	5 718
Variation de stock	63 796	85 798
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	2 213 611	2 225 856
Services extérieurs et autres	6 493 451	4 854 463
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	2 576 830	2 412 176
- autres	185 272	215 371
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	21 576 774	20 852 636
- charges sociales	9 622 924	9 277 132
Dotations aux amortissements et provisions :		
- des immobilisations	1 065 082	1 041 738
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	70 017	1 074
- pour risques et charges d'exploitation	34 283	47 736
Autres charges	82 511	58 705
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	44 131 085	41 312 324
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 900 390	3 597 438
De participations et des immobilisations financières	1 500	1 500
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	9 411	3 052
Reprises sur provisions	69	
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	429 019	618 946
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	439 939	623 497

	Exercice 2009	Exercice 2008
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	65 278	70 086
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	65 278	70 086
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	374 721	553 411
RESULTAT COURANT (I+II+III-IV)	2 275 111	4 150 850
Sur opérations de gestion		
- exercices antérieurs	1 401	19 334
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions	80 622	118 451
- reprises sur provisions réglementées : réserve de trésorerie		
- reprises sur provisions réglementées : réserves de plus-values nettes d'actif	2 578	16 281
- reprises sur autres provisions	35 987	34 469
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	259 906	25 100
Transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	300 493	213 635
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	5 832	15 038
Exercices antérieurs	4 055	63 732
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées : réserve de trésorerie	15 291	185 766
- dotations aux provisions réglementées : réserves de plus-values nettes d'actif	1 015 542	1 334 981
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 040 720	1 599 017
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-660 227	-1 385 382
Impôts sur les sociétés (VII)	1 859	
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V)	46 851 967	45 746 894
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	45 238 941	42 981 427
BENEFICE	1 613 025	2 765 467
PERTE		

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON

Tél : 03 80 74 90 50 - Fax : 03 80 74 90 55

ANNEXE de BASE
en €

- I – Faits caractéristiques de l'exercice
- II – Principes, règles et méthodes comptables
- III – Notes sur le bilan
- IV – Notes sur le compte de résultat
- V – Autres informations

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 41 006 816 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 46 031 475 € et dégagent un excédent de 1 613 025 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- L'association a procédé à l'ouverture d'un nouvel établissement, un Foyer d'Accueil Médicalisé « FAM de Vesvrotte » qui a débuté son activité le 30 août 2009
- L'IME Vesvrotte a cessé son activité le 30 août 2009 mais l'entité juridique a été maintenue. Le 30 décembre 2009, cet établissement a fait l'objet d'un arrêté de transfert sur le site de la Montagne Sainte Anne (20 rue Saint Vincent de Paul). A compter de cette date, le nom de l'établissement a été modifié pour devenir « IME T.E.D. »
- L'association a signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec le financeur DDASS à compter du 1er décembre 2009. Par ce contrat, l'association s'est engagé à la réalisation d'objectifs, en contrepartie de moyens mis à sa disposition sous forme d'une enveloppe globale annuelle. Le contrat a pris effet le 1^{er} décembre 2009 et son terme est fixé au 31 décembre 2013.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Référentiel et principes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises.

Les conventions générales comptables ont été appliquées selon les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels et dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices.

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- de l'arrêté du 14 novembre 2003 qui définit la nouvelle nomenclature comptable applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés à compter du 1^{er} janvier 2005. Cette dernière se substitue à l'instruction 87-67 du 16 mars 1987, communément désignée M21 bis.
- de l'arrêté 12 décembre 2007 introduisant de nouvelles modifications à la nomenclature comptable en créant, modifiant ou supprimant des comptes.

Il a été également tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs des prestations et notamment lorsque ceux-ci affectent en fonds dédiés une partie des résultats sous leur contrôle. Ils sont constitués via le crédit du compte de provision de fonds dédiés concerné et le débit du compte 115 « Résultat sous contrôle de tiers financeurs » sans passer par le compte de résultat de l'exercice. Les correctifs apportés figurent dans le détail des mouvements des fonds dédiés (cf. III-6) ou provisions réglementées (cf. III-5).

2. Informations relatives aux modifications comptables

Une modification a été apportée sur le mode de calcul du fonds dédiés retraite. (Cf 3.2.).

3. Modes et Méthodes d'évaluation appliqués

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

3.1 Valorisation des contributions volontaires

Sont valorisés à ce titre :

- les apports de travail (bénévoles) au montant horaire charges sociales et fiscales comprises correspondant à la rémunération prévue pour la qualification déterminée par la Convention Collective à l'indice le plus faible ;

- les heures effectuées par les personnels détachés de l'Education Nationale qui ne perçoivent qu'un forfait ou une indemnité de logement par l'Acodège, à un salaire équivalent à ce que toucherait une personne de même qualification, à l'indice le plus faible de la Convention Collective, charges fiscales et sociales comprises, déduction faite des coûts réels de ces personnes. Il en est de même pour les heures normales effectuées par le personnel détaché de l'Education Nationale ne touchant que des heures supplémentaires.
- Les mises à disposition de biens à la valeur locative théorique des biens mis à disposition gratuitement ce qui exclut les biens mis à disposition sous forme de bail emphytéotique, soit :
 - ⇒ le terrain de 4 ha au 18 Rue St. Vincent de Paul à DIJON (IME STE ANNE)
 - ⇒ Les locaux situés au 3 Rue Maurice Ravel à DIJON occupés par le SAS.

En sont exclus :

- le temps passé par les Administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions.

Les contributions volontaires n'ont pas été enregistrées en comptabilité et figurent en valeur uniquement dans l'annexe en partie V – Autres Informations.

Nota : Ces contributions ne représentent aucun flux financier pour l'Association et, en particulier, les apports en temps ne donnent lieu à aucune rémunération de la part de l'Acodège, seule une indemnité de déplacement peut être payée aux bénévoles.

3.2 Fonds dédiés pour départs en retraite

En accord avec les financeurs concernés, une provision pour faire face aux départs en retraite à venir est constituée dans les comptes depuis 2001 et remise à jour chaque année.

Depuis l'exercice 2008, la méthode suivante était appliquée :

AUDITIS
Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes retraite dans les 5 ans à venir

5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55



b) Etablissements Conseil Général et Protection Judiciaire de la Jeunesse :
provision de 100 % de l'indemnité à verser si départ prévu en n+1, 2/3 si
départ prévu en N+2 et 1/3 si départ prévu en N+3.

A compter de 2009, l'association propose de doter le fond dédié retraite à un
niveau permettant de couvrir l'intégralité du coût des départs sur cinq ans pour
l'ensemble de ses établissements.

Le solde du « fond dédié retraite » a donc été porté à un montant de
2 120 172 € au 31/12/2009 contre 2 335 201 € au 31/12/2008. Le changement
de méthode ayant été partiellement pratiqué depuis l'an dernier (aux
établissements sous financement DDASS), l'impact global sur le résultat 2009
s'avère négatif de 215 029 €.

On notera qu'une étude financière a évalué le coût (actualisé au 31/12/09) des
départs à un montant de 4 132 065 € (cf. 3. Engagements financiers).

Le fond dédié engagement retraite devra donc, au cours des prochains
exercices, faire l'objet de dotations complémentaires afin de couvrir cet
engagement.

3.3 Autres postes

▪ **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût
d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle,
suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage.

En l'absence de décomposition, les durées d'amortissements sont les
suivantes :

- Agencements et aménagements des constructions de 10 à 15 ans
- Matériel et outillage de 5 à 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique de 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau de 7 à 10 ans

Pour les biens faisant l'objet d'une approche par composants, les durées
d'amortissements sont les suivantes :

- Constructions et composants : de 10 à 50 ans

Soit, plus particulièrement (en années):

Durée	+ ou - 20 ans
Structure	50 ans
Aménagements	10 ans
Menuiseries extérieures	25 ans
Chauffage	25 ans
Ascenseur	15 ans
Etanchéité	15 ans
Ravalement	15 ans
Electricité	25 ans
Plomberies sanitaires	25 ans
Parkings	15 ans

▪ **Provisions pour dépréciation**

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision
pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

▪ **Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le
prix d'achat et les frais accessoires. Les produits finis sont valorisés au prix
de vente après déduction d'une marge bénéficiaire théorique de 10 %. Une
provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque la valeur brute
déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure soit au
cours du jour, soit à la valeur de réalisation, déduction faite des frais
proportionnels de vente.

▪ **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour
dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la
valeur comptable.

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55



III - NOTES SUR LE BILAN

2. Actif circulant

☑ Echéance des créances

CREANCES	Montant Brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	37 374		37 374
Autres immobilisations financières			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Créances usagers et comptes rattachés	4 800 367	4 800 367	
Autres créances	766 666	766 666	
Charges constatées d'avance	86 421	86 421	
TOTAL	5 750 829	5 713 455	37 374
(1) Montant :	NEANT		
- Prêts accordés cours d'exercice	NEANT		
- Rembours. obtenus cours d'exercice			

☑ Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan au 31 décembre 2009	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immob. financières	
Créances usagers et comptes rattachés	171 353
Autres créances	287 938
Disponibilités	
TOTAL	459 291

3. Comptes de régularisation Actif

AUDIT **ACODEGE** constatées d'avance (uniquement d'exploitation) : 86 421 €
Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
 21000 DIJON

TéL. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55



1. Actif immobilisé

☑ Mouvements de l'exercice

IMMOBILISATIONS	Valeur Brute en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Virtu compte à compte	Valeur brute en fin d'exercice
Frais d'abaissement	14 139	9 912	795		14 139
Autres immob. incorporées	271 300	9 912	795		280 406
Immobilisations incorporées	285 506				294 625
Terminés	1 024 879	45 022			1 069 861
Constructions	12 111 262	636 074	19 465		12 727 871
Inst. Tech. Matériel Outil Ind.	3 239 300	173 525	82 616		3 330 209
Autres immob. corporelles	4 848 002	484 847	163 038		5 169 811
Immob. corporelles en cours	242 000	1 412 022	120 000		1 534 022
Avances et acomptes		17 400	17 400		
Immobilisations corporelles	21 466 115	2 788 861	403 169		23 851 807
Participations	40 400	4			40 000
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité portefeuille					
Autres titres immobilisés	217				217
Prêts					
Autres immob. financières	30 696	47 156	48 468		37 374
Immobilisations financières	79 399	47 160	48 468		78 091
TOTAL	21 831 022	2 836 023	452 432		24 204 613

☑ Tableau des amortissements

IMMOBILISATIONS	Amortissements en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Amortissements en fin d'exercice
Frais d'établissement	12 995,59	299,80		13 295,39
Autres immob. incorporées	218 243,30	28 960,36	795,10	246 414,56
Immobilisations incorporées	231 238,89	29 260,16	795,10	259 703,95
Terminés	177 345,49	26 035,48		203 380,97
Constructions	5 868 749,82	410 854,86	19 381,41	6 269 223,27
Inst. Tech. Matériel Outil Ind.	2 669 061,44	192 020,78	113 655,03	2 747 417,19
Autres immob. corporelles	3 397 536,50	406 905,03	129 488,06	3 675 953,49
Immobilisations corporelles	12 512 683,27	1 005 850,16	261 524,50	14 256 974,92
TOTAL	12 948 922,16	1 065 997,31	262 319,60	14 148 684,87



4. Fonds Associatifs

☑ Suivi des réserves pour projets associatifs

LIBELLE	Solde en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde en fin d'exercice
Valeur du patrimoine intégré Réserve pour projet associatif	200 977 395 034			200 977 395 034
TOTAL	596 011	-	-	596 011

☑ Détail des différences de prises en charge (compte 119800)

Différences de prises en charges (hors congés payés et amortissements comptables excédentaires) - compte 119800 -

Au Durée	31-déc-09 12 mois	31-déc-08 12 mois	Variation
Association	165 371	165 371	
Direction Générale	-6 132	-6 132	
Service Médical	12 997	12 997	
SAEMO	3 826	3 826	
Service d'AGBF	16 174	8 067	8 107
Service des Enquêtes Sociales	732	731	1
Service d'Investigation et d'Orientation Educative	1 957	1 957	
Service d'Hébergement diversifié - Chenevières	6 410	6 410	
Service d'Accueil Familial - Chenevières	222	222	
Centre Educatif - INPACTE	-30 575	-30 575	
Résidence Herriot	41 223	11 515	29 707
La Prévention Spécialisée	-27 296	2 804	-30 100
Le C.A.M.S.P.	4 802	4 802	
Le C.M.P.P.	22 147	22 146	
L'I.M.E. Charles Poiset	90 436	90 436	
L'I.M.E. de Vesvrotte	-7 310	-7 310	
L'ESAT de St Anne	76 513	76 513	
Les Résidences Acodège	11 939	11 939	
Le Foyer de Vie - Chantoumelle	-9 514	4 968	
Le S.E.S.S.A.D. - Centre Aurore	3 692	3 692	
Le Service d'Accueil de Jour	1 271	1 271	
Le Centre Educatif Renforcé	10 611	10 611	
Le S.A.V.S.	-28 161	-28 161	
Les Collèges	24	24	
TOTAL GENERAL	386 325	388 610	- 2 285

Autres dépenses non opposables aux financeurs figurant dans les comptes 116 au passif du bilan au 31 décembre 2009

Compte Libellé	116 100 Amortissements comptables excédentaires : encours au 31 décembre 2009	116 200 Dépenses pour congés payés : encours au 31 décembre 2009	116 800 Différence de prise en charge
Association			
Direction Générale		121 172	
Service Médical		65 187	
SAEMO		159 642	
Service d'AGBF		41 034	
Service des Enquêtes Sociales		24 508	
Service d'Investigation et d'Orientation Educative		53 549	
Service d'Hébergement diversifié - Chenevières		112 829	
Service d'Accueil Familial - Chenevières		23 468	
Centre Educatif - INPACTE		200 563	
Résidence Herriot		24 934	
La Prévention Spécialisée		135 674	
Le C.A.M.S.P.		20 321	
Le C.M.P.P.		94 635	
L'I.M.E. Charles Poiset	63 408	92 474	
L'I.M.E. de Vesvrotte		77 489	
L'ESAT de St Anne	36 954	257 908	
Les Résidences Acodège	228 461	108 695	
Le Foyer de Vie - Chantoumelle		142 860	
Le S.E.S.S.A.D. - Centre Aurore		38 285	
Le Service d'Accueil de Jour		29 656	
Le Centre Educatif Renforcé		58 403	
Le S.A.V.S.		8 663	
Les Collèges		5 823	
FAM Vesvrotte			23 387
TOTAL GENERAL	343 011	2 052 422	20 387

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON

Tel. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55



Détail des résultats comptables et administratifs

Résultats administratifs 2009

	Résultats comptables 2009	Reprise de résultats administratifs 2007 et antérieurs	Résultats administratifs 2009
SAEMO	-32 293,85	50 000,00	17 706,15
Service d'Hébergement - Chenevières	45 130,35	41 016,00	86 146,35
Service d'Accueil Familial - Chenevières	-243 842,51		-243 842,51
Centre Educatif - INPACTE	54 413,13	90 015,00	144 428,13
La Prévention	22 351,82	90 000,00	112 351,82
Le Service d'Activités de jour - S.A.S	16 816,84	23 445,00	40 261,84
Total Département A.S.E. (6616) D.R.P.J.U.J.	-137 924,22	244 476,00	106 551,78
Les Résidences Acodège	-27 244,18	93 612,00	66 367,82
Le Foyer Occasionnel - Chantournelle	127 685,45		127 685,45
Le Service d'Accompagnement	53 370,83	-542,00	52 828,83
FAM Vesvrolle	70 354,32		70 354,32
Total Département A.H.	224 166,42	83 070,00	307 236,42
Le C.A.M.S.P.	9 057,50		9 057,50
Le C.M.P.P.	-7 349,03		-7 349,03
L'IME Charles Polsoit	443 440,70		443 440,70
L'I.M.E. de Vesvrolle	-20 094,43		-20 094,43
L'IME de Ste Anne	792 944,02		792 944,02
Le S.E.S.A.D. - Centre Aurore	52 539,09		52 539,09
Les Collibris	35 925,13		35 925,13
FAM Vesvrolle	29 919,13		29 919,13
Total CPAM/DDASS	1 336 382,11		1 336 382,11
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale - Résidence Herriot	11 881,18	23 515,00	35 396,18
Le Centre d'Aide au Travail - Ste Anne	-9 985,93		-9 985,93
Total Aides Sociales Etat/DDASS	1 895,25	23 515,00	24 410,25
AGBF	-20 333,23		-20 333,23
Total A.G.B.F. C.A.F.	-20 333,23		-20 333,23
Service des Enquêtes Sociales	-38 227,24	14 655,00	-23 572,24
Service d'Investigation et d'Orientation Educative	33 987,12	30 472,00	64 459,12
Le Centre Educatif Renforcé	-70 615,23	-4 916,00	-75 531,23
Total Justice - DRP.J.U.	-74 855,35	40 211,00	-34 644,35
Association	281 496,98		281 496,98
ESAT Acodège - Unité de Production	8 552,76		8 552,76
Atelier pour Voir - Insertion	-20 542,27		-20 542,27
Acodège Judo	630,29		630,29
Correspondants de nuits	12 996,59		12 996,59
Services médicaux			
Total Résultats propres associatifs	281 194,35		281 194,35
TOTAL GENERAL	1 613 025,33	451 272,00	2 064 297,33

5. Provisions

Situations et mouvements	Montant en début d'exercice	Augmentation par dotations de l'exercice	Diminution par reprises de l'exercice	Variation par affectation des résultats	Virement de compte à compte (*)	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées	6 021 872	15 291	38 565			5 998 598
Provisions pour risques	784 103	5 589	84 526			695 164
Provisions pour charges (*)	7 200	28 684	4 500			31 384
Provisions pour dépréciation	11 414	70 017	805			80 626
Provisions immo financières	09		69			
TOTAL	6 824 668	119 592	138 467			6 805 793
Dont dotations et reprises :						
- dépréciation		104 301	99 833			
- financières		15 291	38 565			
- exceptionnelles						

(*) Le détail des mouvements des provisions réglementées figure au point IV-2.

6. Fonds dédiés

Situations / Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice (A)	Utilisation en cours d'exercice (B)	Engagement à réaliser sur nouvelles affectations (C)	Variation par affectation des résultats	Virement de compte à compte (*)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (B + C - D)
Fonds dédiés au financement de la R.I.T.T.	614 807					614 807
Fonds dédiés à l'apprentissage et contrats aidés	31 793		34 974		3 006	67 767
Fonds dédiés aux indemnités retraite	2 338 203	668 148	343 139			2 126 112
Fonds dédiés aux dépenses de travail	461 776				259 006	720 776
Fonds dédiés aux charges d'amortissements	472 084	66 770	637 690	61 880	256 006	868 885
Fonds dédiés au développement fonctionnel (*)						
TOTAL	3 887 772	618 918	1 045 742	61 880		4 416 477

(*) 250 000 € ont été réaffectés sur des fonds travaux I.M.E. de Ste Anne conformément au CPOM signé depuis le 1er décembre 2009. 9000€ ont été réaffectés à la requalification du CAMSP CMPP conformément au CPOM signé depuis le 1er décembre 2009.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

(*) ont pu être significatifs.

AUDITIS
 Audit - Conseil - Expertise Comptable
 Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
 21000 DIJON
 Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55



7. Dettes

Etat des dettes

DETTES	Montant Brut	Degre d'exigibilité du passif	
		Echéance à moins 1 an	Echéance à plus 1 an / Echéance à plus 5 ans
Emprunts obligataires (2)			
Emprunts (2) et dettes auprès des établis. de crédit :	1 810 884	260 140	465 412 / 1 085 332
Emprunts et dettes financières divers (2)	420	420	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 022 198	1 022 198	
Dettes fiscales et sociales	8 166 333	8 166 333	
Dettes s/immobilisations et comptes rattachés	139 786	139 786	
Autres dettes	682 460	682 460	
Produits constatés d'avance	558 830	558 830	
TOTAL	12 380 910	10 830 166	465 412 / 1 085 332
(2) Empr. souscrit cours exercice	419 800		
Empr. rembours. cours exercice	132 544		
Solde créditeur de banque	102 812		

Charges à payer

Charges à payer inclus dans les postes du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès établi. crédit (2)	13 355
Emprunts et dettes financières divers(3)	
Avces et actes reçus s/commandes en cours	150 005
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 561 141
Dettes fiscales et sociales	19 670
Dettes s/immobilisations et cptes rattachés	307 088
Autres dettes	
TOTAL	4 051 261

8. Compte de régularisation PASSIF

Produits constatés d'avance..... 558 830 €

1. Résultat d'exploitation

Transfert de charges d'exploitation

Nature du produit	Montant
Allègement de charges sociales	459 231
Indemnités d'assurance	25 887
TOTAL	485 118

2. Résultat exceptionnel

Détail des produits exceptionnels

Produits exceptionnels sur opérations de gestion :	1 401
Divers produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 401
Produits exceptionnels sur opérations en capital :	80 622
Produits sur vente d'éléments d'actifs	5 553
QP de subventions d'invest virée au résultat de l'exercice	75 069
Reprises sur provisions et transfert de charges:	38 564
Reprise des provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	35 987
Reprise de la provision pour différence sur réalisation d'élément d'actif	2 578
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELLES	120 588

AUDITS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René-Char

21000 Dole

03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

☒ Détail des charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion :	5 832
Pénalités et amendes fiscales	988
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 844
Charges exceptionnelles sur opérations en capital :	4 055
Valeur comptable nette des immobilisations cédées	3 956
Autres charges exceptionnelles	99
Dotations aux amortissements et provisions :	15 291
Dotations en provision pour renouvellement des immobilisations	8 295
Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé	5 553
Dotations aux amortissements dérogatoires	1 442
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 177

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Situation financière 2009

Bans	2007	2008	2009	Prérevisions	2007	2008	2009
Bans actifs							
Immobilisations corporelles nettes	77 254,61	54 285,81	34 984,01	Immobilisations corporelles	4120 177,92	4120 071,92	7446 585,82
- Terrains	956 226,61	1 024 879,01	1 009 891,11	Receivables plus-values réalisés (1)	2 982 224,75	2 982 224,75	2 982 224,75
- Constructions	11 346 501,21	12 111 261,61	12 727 871,01	Dotations affectées à l'investissement	319 001,94	289 889,59	251 031,94
- Immobilisations techniques, matérielles et outillages	3 175 624,24	3 229 389,74	3 133 224,59	Receivables de participations de charges dérivées			
- Autres immobilisations corporelles	4 530 783,41	4 888 092,24	5 169 291,21	Receivables pour renouvellement de financements	939 022,46	2 644 689,54	2 396 974,24
Immobilisations en cours	784 133,46	242 332,75	133 445,01	Provisions réglementées sur plus-values nettes d'actif	300 000,00	304 000,00	300 000,00
Immobilisations financières	-0,98	-0,98	-0,98	Amortissements dérogatoires	2 385,76	4 461,12	5 984,21
Amortissements comptables excédentaires dérivés (2)	34 011,24	34 011,24	34 011,24	Dotations aux amortissements dérogatoires	1 532 787,91	1 437 400,00	1 694 774,91
Organes à l'épave				Concessions	61,01	30,00	-40,00
Autres	38 330,61	38 415,00	37 12,82	- Concessions	570 402,24	588 748,92	620 223,27
Comptes de liaison investissement				- Immobilisations, matériels techniques et outillages	2 257 489,59	2 669 051,44	2 749 471,75
TOTAL	21 261 946,34	21 942 784,37	21 242 928,88	- Autres immobilisations corporelles	3 314 784,11	3 594 882,01	3 879 334,46
FONDS DE ROLLEMENT D'INVESTISSEMENT (I - I')	21 261 946,34	21 942 784,37	21 242 928,88	Autres (3)	-401 748,46	-361 097,23	-389 724,72
Fonds de roulement disponibles				Comptes de liaison investissement			
Reprêt à nouveau officiable (4)	19 297,77	18 038,82	18 038,82	Receivables et provisions affectés à la couverture du BFR	2 672 324,13	2 672 324,13	2 672 324,13
Restes de liquidité (4)				- de dépenses	376 648,78	346 998,72	416 824,01
Droits sur le prêt des autres emprunteurs (5)				- charges passives des charges dérivées	1 387 715,92	2 705 467,40	1 610 024,31
Autres				Reprêt à nouveau officiable affecté à : (4)	2 289 314,77	5 582 191,66	5 47 484,72
TOTAL (I - I')	19 297,77	18 038,82	18 038,82	- financement de meuble d'exploitation	837 524,01	791 121,91	784 581,01
FONDS DE ROLLEMENT D'INVESTISSEMENT (II - II')	19 297,77	18 038,82	18 038,82	Fonds de roulement	4 401 081,94	3 983 772,25	4 416 443,91
Fonds de roulement global net				TOTAL II	14 046 788,54	10 833 929,74	15 252 036,17
FONDS DE ROLLEMENT D'INVESTISSEMENT (II - II')	19 297,77	18 038,82	18 038,82	FONDS DE ROLLEMENT D'INVESTISSEMENT (II - II')	14 027 402,98	10 948 925,84	15 267 672,02
Fonds de roulement global net				FONDS DE ROLLEMENT D'INVESTISSEMENT (II - II')	14 027 402,98	10 948 925,84	15 267 672,02

AUDITIS
 Audit - Conseil - Expertise Comptable
 Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
 21000 DIJON
 Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

3. Engagements Financiers

- crédit bail

Immobilisations en crédit-bail				
Postes du bilan	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulés	
Terrains				
Constructions				
Installations, techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	298 108,34	53 728,05	169 267,80	128 840,54
Immobilisations en cours				
TOTAUX	298 108,34	53 728,05	169 267,80	128 840,54

Engagements de crédit bail					
Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	
Terrains					
Constructions					
Installations, techniques, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles	66 414,78	196 915,14	61 554,44	90 523,36	14 725,32
Immobilisations en cours					
TOTAUX	66 414,78	196 915,14	61 554,44	90 523,36	14 725,32

- Indemnités de fin de carrière

La méthode retenue dans le cadre de l'évaluation des coûts de retraite est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du GNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de provision actuarielle.

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON

Tel 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55



acodège

Bans	2007	2008	2009	Provisions	2007	2008	2009
Mais en développement							
Subs	37 04,61	34 727,51	34 079,32		3 320,74	3 217,34	
Autres et comptes venis	2 248,81	1 561,51	3 071,81		65 354,41	75 274,74	102 748,07
Ogrèmes payés, usages	5 446 164,78	3 436 911,31	4 877 976,61		6 511 725,14	6 020 934,17	7 397 540,40
Crances d'avenis développement	161 661,81	318 313,81	336 924,81		662 977,41	720 484,94	782 082,71
Crances intracumulables en retard (6)	89 487,51	90 231,01	84 411,11		299 683,71	297 965,61	301 343,31
Ompes cumulables d'avenis	1 883 897,51	1 880 081,01	2 032 411,71		13 622,94	11 441,21	81 024,91
Autres	578 811,01	573 734,71	444 574,71		32 578,81	41 982,61	58 889,54
Comptes de bilan liquidation					168 011,21	163 055,01	164 111,34
TOTAL	8 499 229,51	8 689 621,41	8 641 345,31		20 840,01	20 141,91	38 377,68
RECOURS EN COURS (M-V)					8 547 022,14	8 883 026,61	9 318 469,54
EXPENSES EN COURS (M-V)					57 692,57	2 228 641,71	2 554 119,24
Mais à bâtir							
Valeurs mobilières de placement	16 128 394,51	22 449 379,41	58 302,21		17 149,57	25 265,81	13 745,71
Déposables	640 795,91	1 328 855,71	21 346 352,01		79 057,34	59 865,71	175 251,78
Autres							
Comptes de bilan trésorerie							
TOTAL	16 769 190,41	23 778 235,11	79 648,21		96 206,91	85 131,51	189 007,49
RECOURS EN COURS (M-V)					16 442 292,41	22 300 053,91	79 648,21
EXPENSES EN COURS (M-V)					46 542 156,41	37 515 615,91	56 408 128,91
TOTAL DES ENGAGEMENTS (M-V)					62 984 448,81	69 815 669,41	136 056 616,41

2. Ventilation de l'effectif au 31 décembre (en ETP)

Catégories	2009
Cadres	83
Non Cadres	629
TOTAL	712



acodège

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les hypothèses mises en œuvre dans l'évaluation sont directement liées aux comportements sociaux et démographiques de la population étudiée. Elles traduisent les rapports économiques existant entre certains facteurs. Elles se décomposent principalement en variables économiques et en variables démographiques.

Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- Taux d'inflation : 0,3 %
- Taux de rendement (OAT) : 3,75 %
- Revalorisation des salaires : - cadres : 2%
- non cadres 2%
- Age de départ à la retraite : 60 ans

L'indemnité de départ en retraite est déterminée à partir de la convention collective de 1966.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation net d'inflation de 3,43968 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2009 s'élève à 4 132 065,86 euros.

Tranches d'âges	Engagements à	montant
⇨ + 59 ans	moins d'un an	666 596
⇨ de 54 à 59	1 à 5 ans	1 405 881
⇨ de 50 à 53	6 à 10 ans	934 868
⇨ de 40 à 49	11 à 20 ans	810 669
⇨ de 30 à 39 ans	21 à 30 ans	295 097
⇨ moins de 30 ans	plus de 30 ans	18 955
Engagement total		4 132 066

Le fonds dédié retraite constitué à fin 2009 s'élève à 2 120 172 €. Le montant non provisionné s'élève donc à 2 011 894 €.

- Autres engagements financiers hors bilan

Nature de la garantie	Montant garanti
<u>Suretés réelles</u>	
Nantissement	90 707
Hypothèque	205 600
Autres suretés	341 686
Cautions sur emprunts	7 203
Cautions diverses BPB	
TOTAL	637 993

4. Estimation des contributions volontaires

- personnel détaché.....51 825 €
- mises à disposition.....21 910 €

Soit un total de..... 73 735 €

5. Rémunération des trois plus haut cadres dirigeant

Les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, la 1ère Vice-présidente et le 2ème Vice-président ne percevant aucune rémunération pour leur fonction.

6. Rémunérations des directeurs

L'ensemble des rémunérations servies aux directeurs des établissements est conforme à la Convention Collective applicable à l'Association.

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55





AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE
CONSOLIDATION
COMMISSARIAT
AUX COMPTES
FORMATION

Michel Rave
Philippe Dandon
Pierre Valette
Thierry Dumas
Jean-luc Furnoux
Sylvain Castellani
Marie Savin

Eric Despras
Céline Fleury

ACODEGE
Association Côte d'Orienne pour le Développement
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux
21000 DIJON

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

5 rue René Char - 21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55 - www.auditis.fr

Société par Actions Simplifiée d'Experts-Comptables et de Commissaires aux Comptes au capital de 500.000 €
inscrite au tableau de l'Ordre et près la Cour d'Appel de Dijon
382 535 144 RCS MACON - Siège Social : Route de Digoïn - BP 36 - 71130 GUEUGNON - N° TVA intracommunautaire : FR 93 382 535 144

IMPRIMERIE DE L'ESBART **absolu**ce

ACODEGE

Association Côte d'Orienne pour le Développement
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux
21000 DIJON

RAPPORT SPECIAL

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

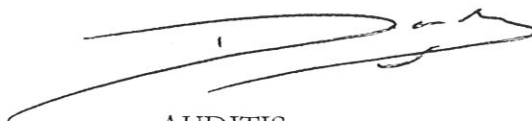
Mesdames, Messieurs les adhérents de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Dijon, le 27 mai 2010

Le commissaire aux comptes



AUDITIS,
Représentée par Philippe DANDON